

CERTIFICAT DE PUBLICATION

ADOPTION DU RÈGLEMENT #328 DÉCRÉTANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE MARGARET ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS

Je soussignée, Michael Krohn, résidant au 534 Champlain Hemmingford, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil ainsi que sur notre site internet.

Le 4 avril 2023 entre 9 heures et 19 heures tel que requis par la loi et continuel pour plusieurs jours.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4^e jour d'avril 2023.



Michael Krohn

Directeur général et greffier-trésorier